Publié le **1 6 DEC. 2024** ID: 031-213102825-20241211-22024119-DE





Launaguet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le onze décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet: DECISION MODIFICATIVE 1 - BP 2024

Budget Principal

Délibération n° 2024.12.11.119

Rapporteur: TANGUY THEBLINE

A l'examen de l'exécution du budget primitif 2024, il apparait nécessaire d'adopter une décision modificative en section de fonctionnement afin de répondre à des dépenses supplémentaires :

- en charges de personnel, liées à un recours plus important que prévu à l'intérim, visant à maintenir la continuité des services de restauration scolaire et d'accueil des jeunes enfants sur l'exercice
- en charges à caractère général pour assurer les derniers engagements de l'année
- pour régulariser la vente d'un foncier communal en 2021 pour laquelle la TVA n'a pas été reversée.

Afin d'équilibrer cette DM, les recettes suivantes sont mobilisées :

une partie de l'excédent des recettes de fonctionnement liées au produit des services, du domaine et ventes directes.

Enfin cette DM comporte aussi des opérations de régularisation des amortissements prévus ainsi qu'une erreur matérielle de 2 cts sur la reprise des résultats de 2023.

A ces fins, afin de rectifier les recettes correspondantes au Budget Primitif 2024, il convient de prévoir une décision modificative du BP 2024 Budget principal.

La présente décision modificative s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante			
		Article 65888	157 000,00 €
		Chapitre 011 - Charges à caractère général	
Article 60612	44 000,00 €		
Article 60611	20 000,00 €		
Article 611	20 000,00 €		
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés			
Article 6218	50 000,00 €		
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	125 647,33 €		
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre			
sections			
Article 6811	31 352,67 €		
Total	448 000,00 €		

Membres en exercice: 29 Membres présents : 22 Absents excusés Représentés : 7

Absent:/

Date convocation 05 décembre 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

- publication ou notification

1 6 DEC. 2024

Étaient présents (es): Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es): Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Anne-Marie AGUADO (pouvoir à M-C FARCY) Patrice RENARD (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Fabienne MORA (pouvoir à P. BARCENAS), Georges DENEUVILLE (pouvoir à C. COGNET), G. BUSIDAN (pouvoir à S. IZQUIERDO).

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le



ID: 031-213102825-20241211-22024119-DE

RECETTES	
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	
Article 75888	157 000,00 €
Chapitre 070 - Produit des services, du domaine et ventes diverses	;
Article 7067	290 999,98 €
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,02 €
Total	448 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	
Article 1021	157 000,00 €
Total	157 000,00 €
RECETTES	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Article 2811	31 352,67 €
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	125 647,33 €
Total	157 000,00 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2024 de la commune de Launaquet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents y afférents.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- d'approuver la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2024 de la commune de Launaguet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents y afférents

Adopté à la majorité avec 25 POUR et 4 ABSTENTIONS [Sylvie IZQUIERDO, Christine COGNET, Georges DENEUVILLE (pouvoir à C. COGNET) Guy BUSIDAN (pouvoir à S. IZQUIERDO)].

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme

Marie-Claude FARCY Secrétaire de séance.

Michel ROUGÉ Maire.

Membres en exercice: 29 Membres présents : 22 Absents excusés Représentés : 7

Absent : /

Date convocation 05 décembre 2024

Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture

- publication ou notification

Étaient présents (es): Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es): Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Anne-Marie AGUADO (pouvoir à M-C FARCY) Patrice RENARD (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Fabienne MORA (pouvoir à P. BARCENAS), Georges DENEUVILLE (pouvoir à C. COGNET), G. BUSIDAN (pouvoir à S. IZQUIERDO).

Absent: /

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY